



**Association Syndicale Libre
Joli-Pré**

Site internet <http://jolipre.free.fr>

Compte rendu de l'AGO du 31 Janvier 2007

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de l'AGO qui s'est tenue le 31 Janvier 2007 à la Maison de la Bretonnière.

Ouverture de la séance J.M.GEYER

Le total des présents et représentés s'élevant à 63 (dont 24 pouvoirs), le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à 20h45.

Note : le quorum est atteint à 49 présents ou représentés.
 24 pouvoirs sur 63 présents et représentés. Ce qui est beaucoup.
 Nous pouvons noter que la rue des capucines est faiblement représentée (40%)
 Les autres rues sont bien représentées (de 67% à 77%)

Le président fait nommer 2 scrutateurs. (voir noms en fin de document)

Rapport moral J.M.GEYER

Le rapport moral présente les tâches effectuées par le Bureau pour l'année écoulée. (Année particulièrement active).

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2006

RAS sauf les remarques suivantes :

1° Un résident fait part de sa satisfaction sur le look des panneaux des noms des rues.

2° Le président signale que Md la Présidente de Port Royal nous demande de déplacer les 2 gros sapins plantés en haut de la coulée verte afin d'éviter de détériorer dans le futur les canalisations qui passent 2 ou 3 mètres en dessous. Cette demande étant légitime, le Président a donné son accord verbal. Le prochain bureau devra donc faire déplacer les 2 sapins à une distance suffisante.

3° Un résident demande si le budget des jeux non installés cette année est automatiquement reconduit en 2007. La réponse est négative pour plusieurs raisons.

Le POS actuel ne permet pas d'installer un nouvel équipement.

Nous ne savons pas quand sortira le PLU

Nous ne pouvons pas garantir à 100% que le PLU autorisera ce type d'installation

Le temps passant, le projet actuel évoluera et l'opinion des résidents aussi.

En conséquence un nouveau projet pourra être présenté en AGO dans quelques années lorsque toutes les conditions le permettront.

4° Le site internet de Joli pré est présenté est remporte un vif succès.

<http://jolipre.free.fr> (à rajouter dans vos sites favoris).

Rapport commission finances S.POTTIER (voir document joint)

Présentation et approbation du bilan 2006. Ce bilan est approuvé à l'unanimité.
Le quitus est prononcé.

Questions/réponses :

1° Une première question concerne l'article 12 page 32 du cahier des charges. Les horaires indiqués pour l'utilisation des tondeuses de notre cahier des charges ne sont pas conformes avec l'arrêté préfectoral du 24 décembre 1999.

Le prochain bureau examinera s'il y a lieu de modifier le cahier des charges.

2° Un propriétaire se plaint des nombreux chats en liberté qui « parfument » de diverses façons les abords des habitations et demande que chacun garde son animal.

3° Insécurité et dégradations en hausse depuis la fin de l'année 2006.

Depuis Noël 2006 une dizaine d'actes de vandalisme ont été constatés dans la résidence.

1 feu de poubelle

Détérioration d'une borne PTT

Barrières renversées

De nombreuses dégradations sur les voitures (1 vol de roues, plusieurs casses de pare-brise, arrachages essuie glace et rétroviseurs...)

Le débat s'installe. Diverses idées sont présentées.

a) Ne rien faire et attendre que cela se passe car les dégâts sont peu importants et peur de représailles plus importantes.

b) Organiser une surveillance nocturne (par une société de surveillance) les prochains week-ends afin de faire peur aux délinquants.

c) Installer un système dissuasif. (caméras factices ou réelles , éclairage...)

Le président rappelle que le bureau élu a pouvoir de décider seul (vote majoritaire des membres du bureau) pour les points a) et b) car il y a un caractère d'urgence touchant les biens collectifs et plusieurs bien privés.

Le président rappelle que le point c) doit faire l'objet d'un projet soumis à vote en AG.

Vu la motivation démontrée en AG par l'ensemble des résidents présents, le prochain bureau se doit d'analyser ce dossier.

4° Un résident se plaint du manque de civisme concernant la vitesse des véhicules et du stationnement. Le bureau ne peut qu'être d'accord avec cette remarque et soutient la demande **d'esprit de civisme.**

5° Un résident demande ce qui pourrait être fait pour éviter le marécage dans la partie basse de la coulée verte. Réponse du bureau :

Cette partie a toujours été très humide l'hiver. Pour réduire cette humidité un drain a été mis en place avec puisard borgne sous la zone jeu. Cette installation a considérablement réduit l'humidité dans ce secteur, cependant il reste encore de l'humidité et nous ne pourrions pas obtenir zéro humidité dans cette zone (étang de Port Royal tout proche). Pour la zone coulée verte (située au dessus de la zone jeu) une solution consiste à planter des arbres supplémentaires gros consommateurs d'eau comme des peupliers ou saules ou osiers (pour faire des paniers).

6° Les résidents désirant communiquer leur adresse e-mail au bureau sont priés de contacter un membre du bureau.

7° Le bureau souhaiterait connaître les résidents ayant des compétences professionnelles pouvant améliorer la qualité des travaux effectués par le bureau. (informatique, juridique, avocat, mairie, SAN ...) Il est aussi demandé à ceux qui possèdent de vieilles photos ou documents de les transmettre au bureau afin de compléter le site JOLIPRE.

8° Il est signalé qu'une branche en haut du cèdre est cassée et qu'il faudrait la couper.

9° Deux résidents ne souhaitant pas faire partie du bureau demande s'ils peuvent faire des propositions d'amélioration pour la résidence. Le bureau répond que tout résident souhaitant s'investir sur un projet est bienvenu. Les projets doivent être communiqués au bureau qui après analyse décidera de les présenter ou non en AG. D'une façon générale, il est très agréable pour le bureau de voir des gens qui s'investissent pour la résidence même s'ils ne font pas partie du bureau. Il faut encourager ce type d'attitude.

Projets 2007

1° Modification du cahier des charges concernant le stationnement :

S'agissant d'une modification du cahier des charges, la majorité est à 75% des présents et représentés soit 48 voies.

Résultat du vote : 11 NON / 52 OUI

Le projet est accepté, voir feuille en annexe à rajouter à votre cahier des charges (et sur le site internet aussi).

2° Rénovation cabane Budget: 7000€.

S'agissant de travaux d'entretien, la majorité obtenue est à 50% des présents et représentés, soit 32 voies.

Résultat du vote : 0 NON / 2 BLANC / 61 OUI

Le projet est accepté.

3° Voirie : rebouchage des fissures

Ces travaux étant du domaine de l'entretien indispensable et ayant un caractère ordinaire, le cahier des charges autorise le bureau à les faire réaliser sans vote. (Titre II article 4.9 du cahier des charges). Ces travaux sont provisionnés en 2007 pour un montant de 2000€

Présentation du budget 2007 (voir document joint)

Le budget 2007 est présenté et voté à mains levées.

Le budget présenté est approuvé à l'unanimité.

La cotisation 2007 est donc de **200 €** et sera appelée courant février.

Election du nouveau bureau

Etant particulièrement déçu par l'équipe municipale en place, Jean-Marc GEYER quitte le bureau afin de se consacrer aux prochaines échéances municipales.

Nous pouvons le remercier pour son dévouement au service des résidents de Joli Pré.

Les autres membres du bureau n'ayant pas fini leurs mandats et ne démissionnant pas, sont de fait membres du bureau.

Olivier DUBESSET et Jérôme BICAL se déclarent candidats et sont, chacun leur tour, élus à l'unanimité.

Le bureau pour l'année 2007 est donc composé de :

Jérôme BICAL
Pascal BRALANT
Eric DESVAUX
Olivier DUBESSET
Catherine DUCHATEAU
Philippe ECOLIVET
Carole LEMONTEY
Sylvana PETTINATO
André FIGUET
Stéphane POTTIER

Tous les sujets à l'ordre du jour étant couverts et l'assemblée n'ayant plus de questions ou remarques, le Président clos la séance à 23h30.

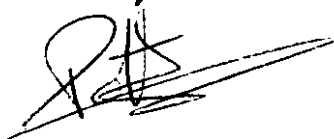
La première réunion du nouveau bureau a élu :

Catherine DUCHATEAU	Présidente
Stéphane POTTIER	Trésorier
Pascal BRALANT	Secrétaire

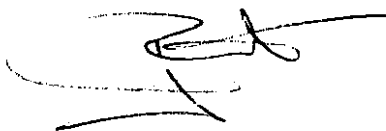
Jean Marc GEYER Président



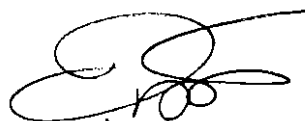
Stephane POTTIER Trésorier



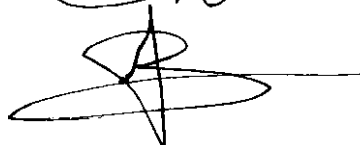
Pascal BRALANT Secrétaire

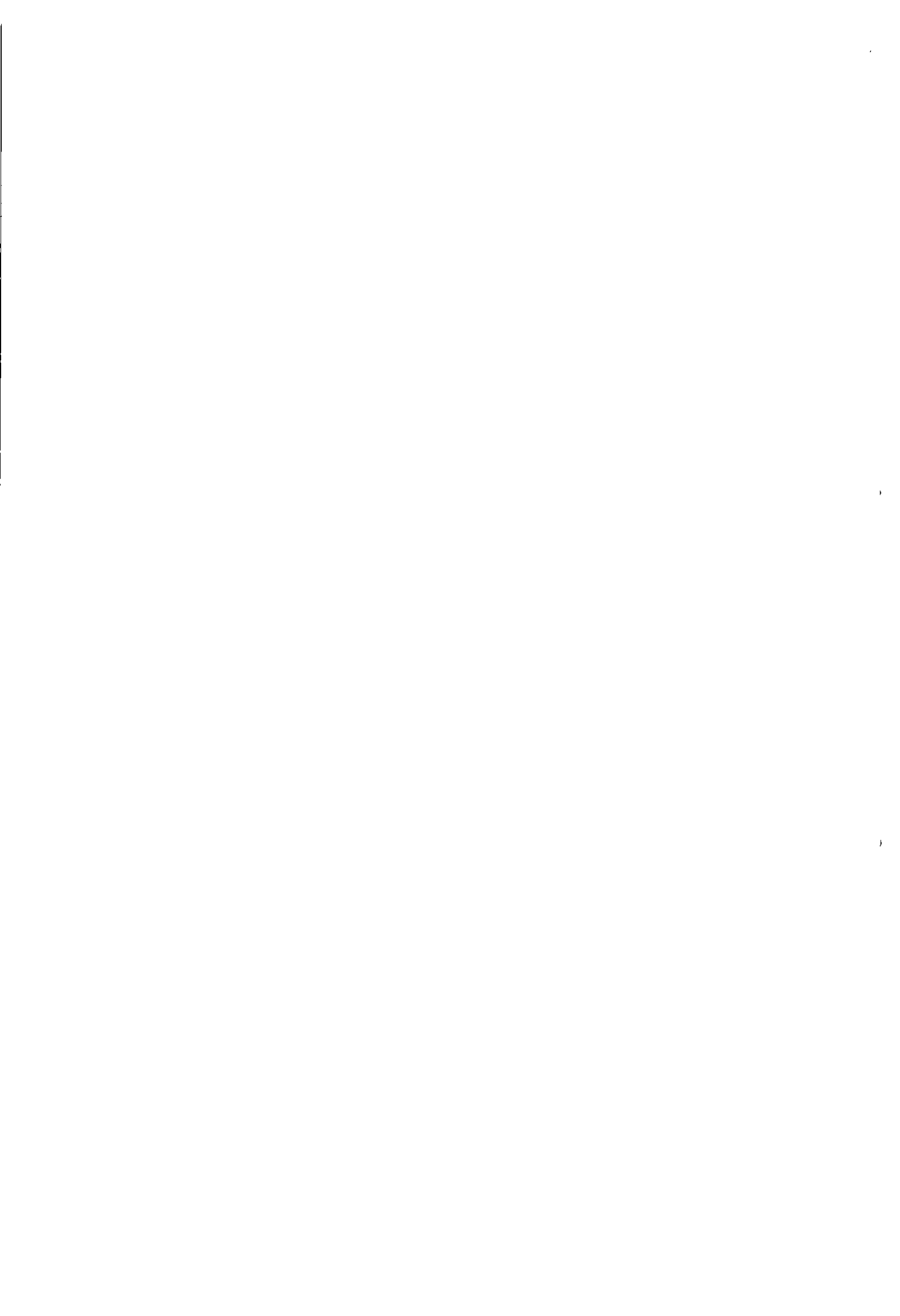


Olivier DUBESSET Scrutateur



Jérôme BICAL Scrutateur





SUIVI DES DEPENSES - RECETTES 2006

CRAGO ASL JOLIPRE du 31 janvier 2007

DEPENSES	2004	2005	BUDGET 2006	2006	ECARTS 2006	Commentaires
FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
Impôts	3 371	3 465	3 600	3 555	-45	
Assurance	38	115	120	117	-3	
Borne d'incendie	140	146	160	152	-8	
EDF	195	516	550	507	-43	
Frais de bureau	145	109	200	128	-72	Frais d'envoi + salle AGO
Conseil Juridique	0	0	200	0	-200	pas de besoin particulier
Entretien reseaux	(1) -2 424	1 138	1 200	1 176	-24	incidents couverts par le contrat
Entretien espaces verts	3 417	3 677	3 600	3 417	-183	pas d'augmentation en 2006
Entretien jeux et cabane	0	0	1 000	987	-13	maintenance annuelle + réparation
Travaux	(2) 12 522	(3) 2 659	3 000	98	-2 902	remise en état des barrières
PROJET RENOVATION						
panneaux de rue			2 560	2 111	-449	TVA 5,5% au lieu de 19,6%
marquage au sol			3 160	2 966	-194	TVA 5,5% au lieu de 19,6%
évacuation eaux pluviales			2 400	0	-2 400	réalisé par le bureau + volontaires
PROJET AMELIORATION						
jeux enfant + bancs + table			17 600	0	-17 600	reporté pour cause de PLU
pétanque			5 900	5 836	-64	
plantations coulée verte			2 350	2 320	-30	
TOTAL DES DEPENSES	17 404	11 824	47 600	23 370	-24 230	

(1) : reprise provision de 5 443€

(2) : chemin Repotel + barrières ONF

(3) : remise en état des avallors

RECETTES	2004	2005	BUDGET 2006	2006	ECARTS 2006	Commentaires
Cotisations	19 400	19 400	19 400	19 400	0	
Indemnités location parking ARPROD		750			0	
Produits financiers et autres recettes	644	912	800	(4) 800	0	
Financement projet sur disponibilités (livret)			33 970	13 233	-20 737	projets reporté et réalise par ASL
TOTAL DES RECETTES	20 044	21 062	54 170	33 433	-20 737	

(4) : estimation

RESULTAT	2 640	9 239	6 570	10 063	3 493	
DISPONIBILITES (livret)	38 881	48 043		44 843		résultat 2006 inclus

BUDGET 2007

DEPENSES

	COURANTES	PROJETS	TOTAL
FRAIS DE FONCTIONNEMENT COURANTS			
Impôts	3 700		3 700
Assurance	120		120
Borne d'incendie	160		160
EDF	550		550
Frais de bureau	200		200
Entretien reseaux	1 250		1 250
Entretien espaces verts	3 500		3 500
Entretien jeux et cabane	500		500
Travaux imprévus ou conseil juridique	2 000		2 000
Entretien des rues / fissures	2 000		2 000
PROJET RENOVATION			
cabane + outillage		7 000	7 000
TOTAL DES DEPENSES	13 980	7 000	20 980

RECETTES

Cotisations à 200 Euros	19 400		19 400
Produits financiers et autres recettes	800		800
Financement projet sur disponibilités (livret)	0	7 000	7 000
TOTAL DES RECETTES	20 200	7 000	27 200
RESULTAT	6 220	0	6 220

